

Rapport annuel 2025



Chers membres et sympathisants,

2025 a été une nouvelle année difficile pour notre secteur. L'acier et l'aluminium subissent des pressions géopolitiques à l'échelle mondiale : le protectionnisme aux États-Unis et dans l'UE, les coûts énergétiques élevés et les conséquences d'une stratégie énergétique inadaptée pèsent lourdement sur nos fabricants. Alors que d'autres pays renforcent leurs industries de manière ciblée, le Conseil fédéral réagit avec hésitation – trop d'hésitation face à l'évolution rapide de la situation internationale.

Dans le secteur de la construction, en revanche, le tableau est différent : la Confédération et les cantons se montrent exceptionnellement actifs. Toutefois, leur engagement concerne principalement le bois, qui bénéficie d'un statut de matériau stratégique en Suisse. Les subventions et les avantages légaux continuent de fausser la concurrence. Le paquet d'allègements 27 offrait enfin l'occasion de corriger ce déséquilibre. metal.suisse s'est donc engagée résolument en faveur de la suppression de l'art. 34a de la loi sur les forêts et, par là même, pour des conditions-cadres équitables, afin que chaque matériau de construction puisse déployer ses atouts dans l'ouvrage. Nous continuerons à le faire ! Pour nous, c'est là un progrès réel et durable.

Pour metal.suisse, cela signifie : encore plus d'engagement en faveur de notre matériau, le métal. Nous assurons notre visibilité dans les processus politiques, entretenons un échange ouvert avec les associations et les représentants des matériaux et nous exprimons avec assurance dans les médias. L'économie circulaire, le recyclage de la ferraille et, de plus en plus, la réutilisation sont au cœur de nos préoccupations. Notre présence sur diverses plateformes porte ses fruits : metal.suisse est aujourd'hui perçue comme un acteur actif du paysage politique et comme le premier interlocuteur des médias politiques. Cela renforce notre position de négociation et la voix de l'ensemble de la branche.

La force de metal.suisse réside dans la force de ses membres. L'année prochaine encore, nous compterons sur votre contribution. Restez actifs, impliquez-vous – ensemble, nous façonnons l'avenir de notre branche.

Je vous souhaite une année couronnée de succès



Diana Gutjahr

Romanshorn, le 30 janvier 2026



1. Travaux du comité directeur et de l'assemblée des délégués (bilan / budget)

L'assemblée des délégués s'est tenue le 16 mai 2025. Le comité s'est également réuni le 22 octobre 2025. Lors de ces réunions, le comité décide des affaires politiques et de la position à adopter lors des votations fédérales. Il examine également les finances lors de ses séances.

Le 6 novembre 2025, les membres du comité directeur et les membres fondateurs se sont réunis pour une revue stratégique animée. Le message était clair : la voie choisie est la bonne. Il faut toutefois encore améliorer la présence politique ainsi que la visibilité au sein de la branche.

2. Secrétariat

Le secrétariat de metal.suisse est géré par une petite équipe à Bâle. Outre le directeur Andreas Steffes, Hendrik Rowedder est responsable du domaine des affaires publiques depuis janvier 2025, tandis que Zita Zanier est en charge de la communication et de l'administration depuis mai 2022.

3. Membres de l'association

metal.suisse est soutenue par sept associations membres : Metaltec Suisse, SSHV, SZS, alu.ch, SZF, VSEMH et Swiss Inox. L'association est toutefois ouverte à de nouveaux membres et des discussions sont menées en permanence à ce sujet.

4. Parrainages

La catégorie des parrainages est ouverte aux entreprises qui se sentent proches de la mission de l'association et qui souhaitent soutenir le travail politique en faveur des matériaux métalliques. Aujourd'hui, l'association compte parmi ses soutiens les entreprises suivantes :

- ATECO Tobler SA
- Ernst Fischer AG
- Forster Systèmes de profilés
- Hans Kohler SA
- Josef Meyer AG
- Kaltenbach GmbH
- KASTO Construction mécanique
- Morand Métal Holding SA
- Notz Metall SA
- Pestalozzi SA
- RUWA Drahtschweisswerk AG
- Spaeter AG
- Stahl Gerlafingen
- s:stebler AG stebler serre ag
- Swiss Steel Holding SA

- Wicona AG Hydro Building Systems Switzerland AG
- Valbruna AG

Des discussions sont en cours concernant de nouveaux membres de patronage.

5. Site web / LinkedIn

Sur <https://www.metalsuisse.ch/fr/>, des informations sur les activités en cours de l'association sont régulièrement publiées en allemand et en français. Sur le plan politique, des communiqués de presse sur des thèmes d'actualité, les consultations au Parlement ainsi que des comptes rendus de session sont publiés. D'autres actualités concernant le secteur et l'association sont également mises à jour régulièrement.

Sur les réseaux sociaux, metal.suisse est présent sur [LinkedIn](#). Ce canal informe régulièrement sur l'actualité de l'association et du secteur et tient les personnes intéressées au courant des travaux politiques, des médias et des événements liés au métal. Le canal LinkedIn est le porte-parole de l'association et remplace une newsletter régulière. Le canal LinkedIn ne cesse de croître. Fin 2025, 700 personnes suivaient le canal. Cela correspond à une augmentation de 186 personnes par rapport à l'année dernière. L'association s'engage activement pour élargir sa portée. De plus, les associations membres sont invitées à intégrer le canal dans leur communication à leurs propres fins.

6. Parlement

En 2025, metal.suisse s'est impliquée dans divers dossiers par le biais de prises de position et de contacts parlementaires. Concernant la motion Müller ([24.3374](#)), metal.suisse a adressé une lettre à tous les membres du Conseil national pour recommander l'adoption de cette motion. Des courriers personnels adressés aux parlementaires ont permis de soutenir une motion de la CEATE-E ([25.3422](#)) visant à promouvoir le rôle exemplaire de la Confédération dans l'acquisition de matériaux de construction durables – et, par là même, à accélérer la mise en œuvre de la loi sur le climat. Par ailleurs, dans le cadre du paquet d'allègements 27 ([25.063](#)), metal.suisse s'est engagée contre la suppression du programme Bâtiments et en faveur de la suppression de l'article 34 de la loi sur les forêts, et donc de la suppression de la promotion du bois.

7. Conseil fédéral

metal.suisse a également pris contact à plusieurs reprises avec le Conseil fédéral en 2025. D'une part, dans une lettre adressée au conseiller fédéral Albert Rösti, metal.suisse a critiqué le subventionnement unilatéral du bois et a demandé l'organisation d'une table ronde avec tous les représentants du secteur des matériaux de construction. D'autre part, dans une lettre adressée au conseiller fédéral Guy Parmelin, metal.suisse a lancé un appel en faveur du maintien de la place industrielle suisse après l'annonce de la politique commerciale restrictive de

l'UE concernant l'acier et les déchets d'aluminium. De tels appels sont importants pour rester dans la conscience des décideurs politiques.

8. Revue de presse

Date	Titre	Contenu
15.12.25	Article dans Spektrum Bau « Le zinc et l'architecture : une élégance intemporelle illustrée par le cirque Knie » (article)	<p>Un matériau chargé d'histoire et tourné vers l'avenir : depuis plus de 200 ans, le zinc est un matériau phare de l'architecture. Dès 1850, les toits de Paris étaient recouverts de zinc – un matériau qui se distingue par sa malléabilité, sa longévité et sa patine caractéristique. Aujourd'hui, le zinc connaît une renaissance : c'est un matériau de construction durable, polyvalent et esthétiquement raffiné pour les toitures et les façades. Avec une durée de vie de plus de 80 ans, un taux de recyclage supérieur à 95 % et une faible consommation d'énergie lors de sa fabrication, le zinc est une alternative écologique à l'aluminium, au cuivre ou à l'acier inoxydable.</p>
10.12.25	Article dans Spektrum Bau : « Nouvelles restrictions à l'importation de l'UE : un pari dangereux au détriment de l'industrie sidérurgique suisse » (article)	<p>La proposition de la Commission européenne visant à réduire drastiquement les importations de produits sidérurgiques en provenance de pays tiers pourrait causer un préjudice considérable à l'industrie sidérurgique suisse. Ces droits de douane protecteurs relèvent davantage d'une politique symbolique que d'une mesure fondée sur des données factuelles. Cette restriction à l'importation ne constitue qu'une partie d'une série d'initiatives déséquilibrées et comporte un risque énorme pour les consommateurs européens d'acier et les producteurs suisses.</p>
18.11.25	Succès des négociations aux États-Unis : un allègement	<p>La délégation menée par le conseiller fédéral Guy Parmelin a</p>

	important pour l'industrie (communiqué de presse)	remporté un succès notable, qui apporte un allègement indispensable à l'industrie orientée vers l'exportation . Si le désavantage concurrentiel par rapport aux concurrents européens a pu être éliminé, les droits de douane américains de 15 % restent toutefois une charge considérable. Les derniers signaux en provenance de l'UE sont eux aussi peu encourageants. La Suisse doit agir rapidement et de manière durable pour soulager l'économie nationale et améliorer les conditions-cadres pour le site industriel.
31.10.25	metal.suisse recommande de voter 2x « NON » le 30 novembre (communiqué de presse)	Lors de la dernière assemblée des délégués de metal.suisse, le comité a décidé à l'unanimité de recommander de voter « NON » à l'initiative des Jeunes socialistes sur l'impôt sur les successions et à l'initiative « Service-Citoyen ». Ces deux initiatives entraîneraient des pertes économiques disproportionnées et constitueraient un lourd fardeau, en particulier pour les PME.
09.10.25	Les droits de douane annoncés par l'UE pourraient porter un coup fatal à l'industrie sidérurgique suisse (communiqué de presse)	Suite à l'annonce de l'UE de réduire les contingents tarifaires sur l'acier pour la Suisse en tant que pays tiers et d'augmenter le taux de droit général à 50 %, le principal marché d'exportation de l'acier suisse risque de s'effondrer. La Suisse se trouve désormais à la croisée des chemins et, sans mesures appropriées de la part du gouvernement fédéral, risque de sombrer définitivement dans le statut de simple pays de services.
09/10/25	Revue de presse sur les droits de douane de l'UE sur l'acier (Revue de presse)	L'UE a annoncé son intention d'imposer, à partir de 2026, des droits de douane pouvant atteindre 50 % sur les importations d'acier et de réduire

		<p>les contingents tarifaires en franchise de droits. En tant que pays tiers, la Suisse est concernée par ces mesures. L'industrie sidérurgique nationale serait gravement touchée par ce durcissement. metal.suisse s'est exprimée dans plusieurs médias sur la situation actuelle</p>
04.09.25	<p>Pas de réduction des redevances d'utilisation du réseau pour Swiss Steel : il faut désormais trouver d'autres moyens pour soulager l'industrie (communiqué de presse)</p>	<p>Alors que Stahl Gerlafingen se voit accorder un crédit d'engagement cantonal, Swiss Steel ne devrait pas remplir les conditions requises pour bénéficier d'un soutien. metal.suisse comprend cette décision, mais plaide pour que d'autres mesures nationales soient prises dès maintenant afin de renforcer la place industrielle suisse. C'est précisément en ce moment qu'il faudrait des mesures rapides et non bureaucratiques pour permettre aux producteurs suisses de résister à la pression internationale.</p>
01.09.25	<p>Article dans « der Hauseigentümer » : Des façades métalliques attrayantes sans impact sur l'environnement(article)</p>	<p>Le métal utilisé dans l'enveloppe du bâtiment offre de nombreux avantages : il est durable, facile d'entretien et recyclable, ce qui en fait un matériau de construction idéal pour la construction durable. Il existe aujourd'hui de nombreuses solutions pour empêcher le lessivage des polluants.</p>
07/08/25	<p>Pas d'accord dans le conflit douanier : il faut désormais un engagement clair en faveur de l'industrie nationale (communiqué de presse)</p>	<p>C'est avec regret que metal.suisse prend acte du fait que le Conseil fédéral n'a pas pu parvenir à un accord à court terme avec les autorités américaines. Le droit de douane de 39 % introduit aujourd'hui sur les exportations suisses vers les États-Unis porte un coup dur à la nation industrielle suisse. Notre modèle de réussite économique ainsi que des milliers d'emplois sont gravement menacés. Outre</p>

		de nouvelles négociations, des mesures de grande envergure sont désormais nécessaires pour soulager l'industrie suisse.
29.07.25	Jourée noire pour l'industrie suisse : les droits de douane américains frappent en plein cœur l'économie d'exportation (communiqué de presse)	La fête nationale d'aujourd'hui restera dans l'histoire de la Suisse comme un moment de crise économique. La décision du président américain d'imposer des droits de douane forfaitaires de 39 % sur de produits suisses frappe de plein fouet l'industrie suisse, fortement orientée vers l'exportation. Particulièrement touchée : la chaîne de valeur de l'acier et de l'aluminium – un pilier de la base industrielle de notre pays.
29.07.25	Article dans Spektrum Bau : Le rôle exemplaire de la Confédération dans l'approvisionnement en matériaux de construction durables (article)	En adoptant la loi sur le climat et l'innovation, le peuple a pris en 2023 une décision historique en faveur d'une Suisse durable et climatiquement neutre. La Confédération et les cantons ont un rôle tout particulier à jouer dans la mise en œuvre de cette loi : conformément à l'article 10 de la nouvelle loi, ils doivent montrer l'exemple, notamment dans le domaine des marchés publics de matériaux de construction. C'est une opportunité pour l'ensemble du secteur de la construction.
22.05.25	Les nouvelles centrales à gaz sont le signe d'une politique énergétique suisse sans orientation (communiqué de presse)	Le Conseil fédéral a donné son feu vert à la construction de cinq nouvelles centrales à gaz, dont les coûts seront répercutés sur les entreprises grandes consommatrices d'énergie. Pour metal.suisse, cette décision arrive trop tôt, car avec l'initiative « Blackout » et l'accord sur l'électricité négocié avec l'UE, deux projets sont désormais sur la table qui visent à renforcer la sécurité d'approvisionnement en Suisse sans avoir à recourir aux énergies fossiles. À cela s'ajoute

		le vote clair du Parlement en faveur d'un renforcement de la réserve de consommation, qui passe également par une réduction de la consommation d'électricité en cas de pénurie. Il apparaît de plus en plus clairement que la Stratégie énergétique 2050 ne suffit plus à servir de boussole et doit être révisée de toute urgence.
05.05.25	Article dans Spektrum Bau : Droits de douane américains sur l'acier et l'aluminium (article)	Les droits de douane punitifs annoncés par le président américain Donald Trump sur l'acier et l'aluminium ont provoqué une onde de choc dans les milieux économiques et industriels. La Suisse peut s'estimer heureuse que le marché américain revête une importance secondaire pour ses sites de production et qu'elle s'en sorte donc à bon compte. Cependant, la Suisse doit elle aussi se préparer à des marchés incertains.
13.02.25	Les droits de douane américains n'auront, tout au plus, que des effets indirects sur les producteurs suisses d'acier et d'aluminium (communiqué de presse)	metal.suisse ne s'attend pas à des conséquences directes des droits de douane américains sur l'acier et l'aluminium, car le marché américain revêt une importance secondaire pour les sites de production suisses. Cette décision crée toutefois des incertitudes et peut entraîner des effets secondaires négatifs graves, qu'il convient de surveiller de près.
03.02.25	metal.suisse rejette l'initiative sur la responsabilité environnementale (communiqué de presse)	metal.suisse reconnaît le principe selon lequel les activités économiques doivent, à long terme, être en harmonie avec nos ressources naturelles. L'initiative sur la responsabilité environnementale conduirait toutefois inévitablement à des interdictions et à des réglementations qui porteraient durablement préjudice à la place

		économique et à la place d'exportation qu'est la Suisse.
--	--	--

9. Prises de position politiques

metal.suisse participe régulièrement et activement au processus de consultation en émettant des prises de position. Grâce à cette participation, notre association est désormais invitée à participer au processus par les offices fédéraux concernés. Le secrétariat a mis en place un processus de consultation interne auquel les membres de l'association et les patronages peuvent participer. Vous trouverez ci-dessous un aperçu de nos prises de position ainsi que des avant-premières et des rétrospectives des sessions.

Date	Titre	Contenu
19.12.25	Consultation relative au projet de loi fédérale sur l'approvisionnement en gaz (LApGas)	metal.suisse salue cette loi et la sécurité juridique qu'elle apporte. Elle constitue une base importante pour la sécurité d'approvisionnement et comble une lacune juridique qui existait jusqu'à présent en matière de réglementation de l'accès au réseau. Il est toutefois important que cette loi soit mise en œuvre de la manière la plus simple possible et qu'elle ne crée pas de nouveaux obstacles bureaucratiques inutiles pour les entreprises. De plus, la question des coûts doit être traitée différemment. Ce sont précisément les entreprises qui ne bénéficieraient pas de réserves de gaz en cas de pénurie qui doivent être déchargées.
16.12.25	Consultation relative à l'initiative parlementaire « Des règles claires pour les entreprises fédérales en concurrence avec des entreprises privées »	metal.suisse approuve dans l'ensemble la présente loi et, partant, le projet de la majorité de la commission. En tant qu'entreprise fédérale jouissant d'une position de monopole, la Poste devrait se concentrer sur l'accomplissement de sa mission principale dans le domaine du service public. Cependant, en mettant fortement l'accent sur la Poste lors de la mise en œuvre de l'initiative parlementaire, on a manqué une occasion, car des restrictions similaires seraient également souhaitables pour d'autres entreprises publiques jouissant d'une position de monopole.
27.11.25	Lettre au Conseil des États : révision	En collaboration avec d'autres organisations faitières, metal.suisse a signé une lettre adressée aux membres du Conseil des États

	partielle de la loi sur les cartels	concernant la révision partielle de la loi sur les cartels, dans laquelle la version majoritaire de la CER-E est recommandée pour adoption. Pour metal.suisse, cette version constitue un compromis équilibré qui autorise des coopérations sans risque sans pour autant compromettre la protection de la concurrence.
25.11.25	Perspective de la session d'hiver 2025	La session d'hiver du Parlement se tiendra du 1er au 19 décembre 2025. De nombreux dossiers liés aux finances publiques sont à nouveau à l'ordre du jour de cette session d'hiver. La révision de la loi sur les cartels ainsi que le paquet d'allègements 27 présentaient notamment un intérêt particulier pour metal.suisse.
1325	Consultation relative à l'ordonnance sur les mesures de solidarité visant à garantir l'approvisionnement en gaz en cas de pénurie grave	metal.suisse soutient l'objectif de la deuxième ordonnance d'application de l'accord de solidarité sur le gaz, qui vise à garantir l'approvisionnement des clients finaux protégés en cas de crise. Le projet présente toutefois de graves lacunes en matière de répartition des coûts selon le principe du pollueur-payeur. L'industrie ne doit pas être chargée des coûts des mesures de solidarité, car elle doit cesser sa production en cas de pénurie de gaz et ne bénéficie pas de ces mesures. Les coûts doivent être supportés exclusivement par les clients finaux protégés. En outre, une réglementation claire concernant l'indemnisation de l'industrie en cas de restrictions ordonnées par les autorités est absolument nécessaire. metal.suisse demande donc une précision de l'art. 7 afin de garantir que la répercussion des coûts s'effectue exclusivement sur les clients finaux protégés.
31.10.25	Consultation « Stabilisation et développement des relations entre la Suisse et l'UE »	metal.suisse s'engage en faveur de relations stables avec l'Union européenne et soutient la voie bilatérale. Toutefois, en ce qui concerne le nouveau paquet d'accords, metal.suisse s'abstient de prendre position de manière générale et de formuler une recommandation globale, car la portée des accords régit de nombreuses coopérations qui ne concernent pas notre branche. La présente prise de position évalue uniquement l'accord sur l'électricité pertinent pour le secteur métallurgique.

		Nous considérons cet accord comme positif, car il permet aux gestionnaires de réseau suisses d'obtenir un accès aux marchés de l'électricité de l'UE équivalent à celui des États membres de l'UE. Cela renforce la sécurité d'approvisionnement nationale et peut atténuer les fluctuations de prix.
16.10.25	Consultation sur le paquet environnemental du printemps 2026	metal.suisse s'engage en faveur de l'économie circulaire et salue les mesures qui favorisent la recyclabilité des matériaux valorisables. Celles-ci doivent toutefois être pertinentes d'un point de vue écologique et économique. Pour cela, il faut créer des conditions-cadres permettant aux entreprises de mettre en œuvre les mesures proposées de manière appropriée. En matière d'emballages notamment, les conditions applicables dans l'industrie diffèrent de celles du commerce de détail. Un traitement identique du secteur B2B est techniquement difficilement réalisable et entraîne des coûts disproportionnés pour l'économie.
14.10.25	Consultation relative à la modification de la loi sur les cartels (réforme des autorités de la concurrence)	D'une manière générale, il faut saluer le fait que la nécessité d'une réforme de la participation de la COMCO ait été reconnue. Dans sa forme actuelle, le projet ne remédie toutefois pas aux lacunes du système, car l'instance de décision reste de facto dépendante du secrétariat et les procédures de recours restent longues et non spécialisées.
13.10.25	Consultation relative à l'ordonnance sur la mise en œuvre des mesures de solidarité en matière d'approvisionnement en gaz	metal.suisse soutient l'objectif de la deuxième ordonnance d'application de l'accord de solidarité sur le gaz, qui vise à garantir l'approvisionnement des clients finaux protégés en cas de crise. Le projet présente toutefois de graves lacunes en matière de répartition des coûts selon le principe du pollueur-payeur. L'industrie ne doit pas être chargée des coûts des mesures de solidarité, car elle doit cesser sa production en cas de pénurie de gaz et ne bénéficie pas de ces mesures. Les coûts doivent être supportés exclusivement par les clients finaux protégés. En outre, une réglementation claire concernant l'indemnisation de l'industrie en cas de restrictions ordonnées par les autorités est absolument nécessaire. metal.suisse demande donc une précision de

		l'art. 7 afin de garantir que la répercussion des coûts s'effectue exclusivement sur les clients finaux protégés.
03.10.25	Rétrospective de la session d'automne 2025 Perspective de la session d'automne 2025	<p>La session d'automne s'est tenue au Parlement du 8 au 26 septembre 2025. Les décisions suivantes se distinguent particulièrement :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le Conseil des États modifie le bon compromis du Conseil national 2. La motion de la CEATE visant à renforcer l'utilisation de matériaux de construction durables recueille une majorité dans les deux Chambres 3. Procédure d'autorisation accélérée pour les installations photovoltaïques sur les infrastructures 4. La révision de la loi sur l'aide aux hautes écoles et la coordination est considérée comme un désavantage pour la formation professionnelle
11.09.25	Consultation sur les modifications d'ordonnances dans le domaine de l'Office fédéral de l'énergie avec décision du Conseil fédéral en novembre 2025	<p>metal.suisse salue les adaptations de l'ordonnance sur les règles de circulation, car celles-ci offrent aux entreprises du secteur de la construction davantage de flexibilité et de sécurité de planification, tout en réduisant les obstacles administratifs. Notamment pour l'entretien et l'extension du réseau routier suisse, des travaux de construction sont souvent nécessaires la nuit ou le week-end afin de perturber le moins possible la circulation.</p>
24.07.25	Consultation sur les modifications d'ordonnances dans le domaine de l'Office fédéral de l'énergie avec décision du Conseil fédéral en novembre 2025	<p>metal.suisse reconnaît la nécessité de réviser les ordonnances afin de pouvoir mieux réagir à l'avenir aux situations de pénurie d'énergie. Les modifications proposées peuvent toutefois entraîner des atteintes massives aux libertés économiques des entreprises à forte consommation d'énergie. La sécurité des données, en particulier, est pour nous une priorité absolue et doit être garantie en conséquence. Il est donc nécessaire d'impliquer étroitement les entreprises concernées dans les processus de collecte de données et de prévoir la possibilité d'un transfert anonymisé des données. En outre, le bonus d'électricité hivernal devrait être étendu à d'autres technologies et des mesures complémentaires devraient être</p>

		examinées afin de garantir la faisabilité des objectifs technologiques.
01.07.25	Consultation relative à la révision de l'ordonnance sur la réduction des émissions de CO2 (ordonnance sur le CO2)	metal.suisse salue l'adaptation de l'ordonnance au système européen d'échange de quotas d'émission (SEQUE). Celle-ci est essentielle pour que les entreprises suisses continuent d'être exemptées du CBAM européen. Pour les producteurs de l'industrie de l'acier et de l'aluminium, ainsi que pour les acteurs du secteur de la construction, cela est important afin de garantir un accès illimité et sans entraves au marché de l'UE, sans subir de désavantages concurrentiels. Toutefois, pour garantir la compétitivité des entreprises nationales, les recettes supplémentaires générées par le SEQUE devraient être réinjectées dans les entreprises. De plus, la Suisse a également besoin de ses propres mesures de compensation à la frontière (CBAM) spécifiques aux produits .
26.06.24	Rétrospective de la session d'été 2025 Aperçu de la session d'été 2025	La session d'été du Parlement s'est tenue du 2 au 20 juin 2025. Les décisions suivantes se distinguent particulièrement : 1. La loi sur l'approvisionnement en électricité, une étape importante pour la sécurité d'approvisionnement 2. Modification importante de la loi sur les cartels 3. Le Conseil national rejette la motion Müller (24.3374) 4. Le Conseil des États réaffirme le rôle de pionnier de la Confédération dans l'approvisionnement en matériaux de construction durables
05.05.25	Consultation sur la loi fédérale relative au paquet d'allègements budgétaires 2027	metal.suisse se prononce en faveur du frein à l'endettement et soutient dans son principe le paquet d'allègements proposé, car une gestion prudente et l'équilibre des finances fédérales sont d'une importance capitale pour un avenir durable. Dans le même temps, un tel paquet d'allègements offre l'occasion de remettre en question les tâches administratives et les subventions génératrices de distorsions, et de les réduire au profit de l'égalité des chances entre les branches. À nos yeux, cette opportunité n'a pas été suffisamment saisie. Par ailleurs,

		nous rejetons en particulier la suppression des contributions au Programme Bâtiments, car cela est en contradiction fondamentale avec la volonté du peuple exprimée lors de la votation sur la loi sur la protection du climat. Nous recommandons en outre de renoncer à des économies dans les domaines de l'éducation et des infrastructures, car il s'agit là d'investissements dans l'avenir, indispensables à la capacité d'innovation et à la compétitivité de la Suisse.
29.04.25	Perspective de la session spéciale mai 2025	En raison d'une charge de travail importante, une session extraordinaire du Conseil national aura lieu du 5 au 7 mai 2025. Des décisions seront notamment prises sur des questions importantes relatives au trafic routier. metal.suisse s'engage en faveur d'un réseau de transport bien développé. Outre le transport ferroviaire, il est important que les routes soient également bien aménagées et que les temps de trajet et de transport soient réduits au minimum. L'axe nord-sud de l' , en particulier, est parfois massivement surchargé et, plutôt que des mesures de déviation, de nouvelles solutions en matière d'aménagement des infrastructures s'imposeraient. Nous formulons ci-après une recommandation concernant certains dossiers.
31.03.25	Rétrospective de la session de printemps 2025	La session de printemps 2025 est désormais terminée. Du 3 au 21 mars, les Chambres fédérales se sont réunies pour la première session de l'année. metal.suisse a une nouvelle fois émis des recommandations concernant divers dossiers pertinents et évalue désormais les résultats correspondants. Le secrétariat se tient à votre disposition pour toute question (voir les coordonnées dans le document)
28.03.25	Consultation sur l'ordonnance relative à la gestion centralisée de l'offre d'énergie électrique et l'ordonnance portant modification d'une disposition de la loi sur	metal.suisse soutient l'ordonnance et approuve le fait que la Suisse utilise de manière optimisée les ressources en énergie électrique disponibles en cas de pénurie d'électricité. C'est pourquoi nous nous exprimons uniquement sur les deux variantes proposées pour l'article 11 de l'ordonnance et demandons clairement la mise en œuvre de la variante 2, qui ne

	l'approvisionnement du pays	prévoit aucune marge supplémentaire pour les centrales électriques. Les raisons détaillées justifiant la préférence accordée à la variante 2 de l'article 11 sont exposées ci-après.
20.03.25	Consultation sur la révision de l'ordonnance sur l'établissement de rapports relatifs aux questions climatiques	Pour metal.suisse, la révision actuelle arrive trop tôt, car des développements internationaux importants, tels que le paquet omnibus de l'UE, ne sont pas encore finalisés, ce qui fait courir le risque de solutions spéciales suisses non coordonnées. Nous saluons l'orientation visant à s'aligner sur les normes internationales, mais demandons un champ d'action plus large pour les entreprises, qui limite moins leur marge de manœuvre. Les entreprises suisses font déjà figure d'exemple dans leurs efforts en matière de durabilité et vont souvent au-delà des exigences légales. Des réglementations supplémentaires inutiles mettent en péril des efforts et des projets importants, car l'augmentation des coûts mobilise davantage de ressources pour l'établissement des rapports. De plus, l'ordonnance doit être harmonisée avec la législation nationale, qui ne sera pas entièrement en place avant 2028 en raison de la révision du Code des obligations (CO) .
04.03.25	Consultation sur le contre-projet indirect (modification de la loi sur l'énergie nucléaire) à l'initiative populaire «De l'électricité pour tous en tout temps (Stop au blackout)».	metal.suisse salue la suppression des articles 12a et 106, al. 1bis, de la loi sur l'énergie nucléaire (LEnu) et, par conséquent, la levée de l'interdiction de construire de nouvelles centrales nucléaires. Compte tenu de la décarbonisation croissante et de l'électrification qui l'accompagne, l'ouverture technologique est indispensable pour garantir un approvisionnement en électricité stable et tourné vers l'avenir. Un mix de production équilibré, intégrant toutes les possibilités de réduction des émissions de CO2, permet d'assurer la stabilité de la place industrielle suisse et de soulager en particulier les entreprises à forte intensité énergétique grâce à une électricité abordable. Cela permet en outre de tenir compte de diverses tendances nationales et internationales (p. ex. la numérisation, la situation géopolitique, la croissance démographique) et de réduire la dépendance vis-à-vis de l'étranger. Il est toutefois important que la

		contre-proposition tienne également mieux compte de la répartition des compétences et mette les procédures d'autorisation sur un pied d'égalité avec celles des autres énergies.
26.02.2025	Perspective de la session de printemps 2025	La session de printemps 2025 est à nos portes. Le 3 mars, les Chambres fédérales se réuniront pour la première session de l'année. metal.suisse émettra cette fois encore des recommandations pour divers objets pertinents. Le secrétariat se tient à votre disposition pour répondre à vos questions (voir coordonnées dans le document).

10. Affaires du Parlement

Au cours de l'exercice 2025, plusieurs initiatives ont retenu l'attention de metal.suisse. Outre les grands projets de loi tels que le paquet de décharge, le paquet de traités avec l'UE ou la loi sur l'énergie nucléaire, certaines motions présentaient également un intérêt pour notre secteur. Ainsi, metal.suisse s'est engagée en faveur du « Renforcement des matériaux de construction durables grâce à l'exemple donné par la Confédération » ([22.3422](#)), car la Confédération dispose d'un levier clair pour promouvoir activement les matériaux de construction produits de manière durable, tels que l'acier recyclé. Le rejet par le Conseil national de la motion Müller « Assurer la place industrielle suisse. Financement transitoire pour l'industrie sidérurgique en vue de l'écologisation de la production » ([24.3374](#)) a constitué un coup d'arrêt. On a ainsi manqué l'occasion de créer une base durable pour protéger la place industrielle suisse. Dans une interpellation intitulée « Durabilité ou protectionnisme ? Sur la préférence accordée au bois dans la loi sur les forêts » ([25.3788](#)), notre présidente et conseillère nationale Diana Gutjahr a posé la question légitime de savoir dans quelle mesure le subventionnement unilatéral du bois est justifiable sur le plan écologique et s'il est compatible avec le droit commercial international.

D'autres projets ont également été suivis par metal.suisse. Quelques semaines avant et après chaque session, metal.suisse publie à quatre reprises un aperçu de la session et une rétrospective correspondante. Les dossiers les plus pertinents sur le plan politique de la session concernée y sont analysés et évalués.

Tout au long de l'année, les dossiers politiques en cours sont suivis, évalués et font l'objet de recommandations d'action dans le cadre d'un système de suivi.

Lorsque des dossiers importants sont à l'ordre du jour du Conseil fédéral, pendant la session ou lors des séances de commission, metal.suisse prend directement contact avec les parlementaires concernés et communique les préoccupations de la branche par le biais de motions correspondantes.

11. Votations

Pour les projets de loi pertinents pour la branche, metal.suisse a formulé des consignes de vote sur la base de consultations avec les membres du comité directeur.

Ainsi, l'association s'est prononcée contre l'initiative sur la responsabilité environnementale des Verts et a également recommandé de voter « non » à l'initiative de la Jeunesse socialiste sur l'impôt sur les successions et à l'initiative « Service Citoyen ». Concernant la suppression de la valeur locative et l'e-ID, il a été décidé de laisser la liberté de vote.

Du point de vue de metal.suisse, le bilan des résultats des votations a été positif.

12. Réseau

metal.suisse a pu se constituer un réseau large et complet avec l'administration publique, les parlementaires, les associations et les partis.

Notre association cherche à entretenir des échanges réguliers avec les secrétariats généraux de tous les partis afin de participer activement et d'intégrer dans le processus politique les défis ainsi que les pistes de solution concernant la chaîne de valeur des matériaux métalliques.

Grâce à des échanges très réguliers avec l'administration publique sur divers thèmes (énergie, environnement, politique économique, etc.), metal.suisse a gagné en notoriété et nous sommes activement invités à apporter notre contribution. En 2025, metal.suisse a rencontré les organisations suivantes : l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL), le Secrétariat d'État à l'économie (SECO), l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), le Comité de coordination des services de construction de la Confédération (KBOB) et l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE).

Grâce à notre participation à divers comités (par exemple Bauen Schweiz, Economiesuisse, etc.) et à des échanges réguliers avec les associations, nous renforçons le réseautage et le partage des connaissances.

13. Représentations

metal.suisse n'a cessé de renforcer sa représentation au sein des organisations sectorielles. Le secrétariat ou des représentants de metal.suisse collaborent au sein des instances et groupes de travail suivants d'autres organisations :

- Rencontre politique de Bauen Schweiz
- Plateforme Durabilité de Bâtir Suisse
- Commission Énergie et environnement d'economiesuisse
- Siège au sein du groupe consultatif de l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays sur la pénurie d'énergie
- Membre de la Commission fédérale des produits de construction

- Membre de la Commission fédérale de politique économique

14. Table ronde des producteurs

Depuis 2024, metal.suisse organise régulièrement des tables rondes avec les producteurs. Ainsi, en 2025, quatre tables rondes ont été organisées avant chaque session. Ces tables rondes permettent de discuter des thèmes politiques d'actualité et des interventions en cours au Parlement, ainsi que de définir la marche à suivre. En 2025, des tables rondes sur le thème « Assurer les cycles des matériaux métalliques » ont eu lieu aux dates suivantes :

- 25 février 2025
- 26 mai 2025
- 25 août 2025
- 18 novembre 2025

15. Projets techniques

Les projets techniques sont menés en collaboration avec notre membre, le Centre suisse de la construction métallique (SZS).

L'année 2025 a été marquée par la relance de la campagne Ökostahl. Les associations se sont mises d'accord sur un nouveau projet qui met en avant les avantages de la construction en acier et en métal ainsi que le choix des matériaux.

L'utilisation d'aciers à faible teneur en CO2 permet d'optimiser encore davantage le bilan écologique des constructions en acier efficaces. Un autre aspect concerne la réutilisation directe (reuse) des éléments de construction en acier. Ces thèmes pratiques ont continué d'être au centre des préoccupations du SZS en 2025 et constitueront également un axe prioritaire en 2026. La protection contre l'incendie dans la construction métallique a également pu être améliorée.

Par ailleurs, une coopération avec le SZS a été mise en place pour l'attribution du [Prix Acier](#) et du [Prix Acier Student Award](#). Ceux-ci sont décernés en alternance chaque année. Ils récompensent des travaux exceptionnels réalisés dans le cadre d'un cursus de licence ou de master. Le Prix Acier sera à nouveau décerné en 2026.

16. Perspectives et programme de travail 2026

Le comité directeur et le secrétariat de metal.suisse s'apprêtent à vivre une année chargée. Outre la mise en œuvre des décisions issues de la révision stratégique, les points suivants seront d'actualité en 2026.

1. Dates des réunions importantes

Le comité se réunira à deux reprises en 2026 pour des séances ordinaires :

- 21 mai 2026 (en présentiel)
- 08/10/2026 (en ligne)

2. Prises de position politiques

Évaluation des nouveaux projets législatifs quant à leur pertinence politique, écologique et économique pour metal.suisse.

L'accent est mis sur les dossiers de politique énergétique, la réduction de la bureaucratie, le paquet d'allègements 2027 et la mise en œuvre des Accords bilatéraux III.

3. Lobbying auprès de l'administration (notamment SECO, OFEV, OFEN et OFCL)

Influencer les décideurs et les processus décisionnels de l'administration publique dans le sens de la vision et de la stratégie de metal.suisse. Les réunions doivent avoir lieu régulièrement et être ouvertes aux acteurs du secteur. Thèmes prioritaires pour l'année à venir :

- un traitement équitable entre les matériaux de construction, afin que le métal puisse jouer ses atouts. Pour cela, il faut renforcer la construction hybride et supprimer les subventions à la construction en bois devenues inutiles.
- La préservation des sites de production et d'implantation de l'industrie de l'acier et des métaux. La Suisse doit trouver une réponse durable aux tendances protectionnistes de l'UE.

4. Suivi politique

Le suivi politique au niveau fédéral décrit l'évolution et la mise en œuvre des politiques, identifie les lacunes potentielles dans le processus, met en évidence les possibilités d'amélioration et oblige les principales institutions chargées de la mise en œuvre à rendre compte de leurs activités.

5. Lobbying parlementaire

Exercer une influence sur les membres du Parlement afin de modifier la législation en faveur des intérêts de metal.suisse.

6. Interventions politiques

Dépôt régulier d'interventions politiques afin de créer un « bruit de fond » constant et de renforcer la pertinence politique de l'acier en tant que matériau de construction et d'usine.

7. Briefing politique

Élaboration de divers documents de position et de stratégie concernant le secteur, le matériau et les méthodes de construction.

8. LinkedIn

Gestion et mise à jour régulière d'un compte LinkedIn pour metal.suisse.

Ce canal doit être développé. Des publications régulières sont mises en ligne sur la plateforme.

9. Relations avec les médias

Il est extrêmement important d'informer régulièrement les médias et le grand public, par le biais de contributions informatives et captivantes, sur les contenus et les positions de l'association. C'est pourquoi la collaboration avec l'agence F+W Communication doit être encore renforcée.

10. Accompagnement d'études

metal.suisse souhaite accompagner diverses études sur le secteur métallurgique et sur des thèmes spécifiques liés à l'acier, au métal et à l'aluminium. Actuellement, metal.suisse s'engage dans deux projets avec la KBOB. Ainsi, un guide sur la construction durable avec l'acier et le métal est en cours d'élaboration. Une autre étude porte sur la mise à jour des données relatives au lessivage des façades et des surfaces métalliques. À long terme, metal.suisse accompagne le Swiss Circularity Gap Report, le projet RUSS (Reuse of steel sections) et un projet sur le recyclage hautement efficace de la ferraille. Une étude d'impact doit en outre présenter l'empreinte économique de la branche et du cycle des métaux en Suisse. À cette fin, metal.suisse recherche des partenaires publics pour la réalisation de cette étude.

11. Recrutement de membres et de parrains

metal.suisse travaille en permanence à l'élargissement de sa base de membres.